

**Table ronde de la FAERE I “Les grands défis de l’économie de l’environnement : passés, présents, futurs”
Montpellier le 12 Septembre 2014**

**Compte-rendu et réactions
par Nicolas Treich, Toulouse School of Economics (LERNA-INRA)**

Pour cette première conférence annuelle de la FAERE, les organisateurs ont réuni cinq chercheurs majeurs en économie de l’environnement. Devant une centaine de participants, la table ronde est animée par François Salanié.

Résumé des interventions

Marcel Boyer (MB) de l’université de Montréal parle en premier, sur le thème de la régulation environnementale. Il évoque d’abord le débat « prévention vs. adaptation » autour de la thématique climatique, et le déficit de recherche sur l’adaptation. Il se concentre ensuite sur les accidents environnementaux. En prenant l’exemple de la catastrophe de BP, il nous rappelle la complexité de la situation : responsabilité de différentes parties, pouvoir limité des juges, asymétrie d’information, problème d’assurabilité... En se fondant sur ses recherches classiques sur la responsabilité environnementale (Boyer M. et J.-J. Laffont, 1997, *Environmental risks and bank liability, European Economic Review*), MB discute de l’intérêt de rendre responsables les banques, sans plafond financier.

Roger Guesnerie (RG) de Paris School of Economics nous dit que beaucoup d’eau a coulé sous les ponts entre son premier article sur l’environnement dans les années 70 et son dernier livre avec Nick Stern (R. Guesnerie et N. Stern, 2012, *Deux économistes face aux Enjeux Climatiques*). Le monde a changé, et sa vision du monde a changé aussi. RG évoque trois sujets de recherche, i) l’interaction entre la politique climatique et la dépendance énergétique (renvoyant ainsi à la thématique récente autour du « paradoxe vert »), ii) la question du temps long et du taux d’escompte (rappelant la polémique ayant suivi l’utilisation d’un faible taux d’escompte dans le rapport Stern), et iii) la question de l’incertitude « lourde » et de la difficulté de la probabilisation. RG conclut en s’interrogeant sur le rôle de l’éthique, et sur celui des économistes dans les débats sur le climat.

Claude Henry (CH) de IDDRI Sciences Po a écrit un des articles les plus cités en économie de l’environnement (C. Henry, 1974, *Investment decisions under uncertainty: The ‘irreversibility effect’, American Economic Review*). Il commence par rappeler que le capital au XXI^{ème} siècle (référence à Piketty), c’est aussi le capital naturel. Le thème principal de sa présentation est lié à celui de son article classique sur l’irréversibilité : la dégradation environnementale. CH se base sur des exemples : biodiversité, eau, le sol, énergie et climat. Il indique qu’1/5^{ème} des terres arables chinoises ont été rendues inutilisables à cause de l’utilisation massive d’engrais qui acidifient le sol. Il rappelle certains errements, comme ceux liés aux subventions aux biocarburants de première génération. CH conclut en plaidant pour l’utilisation de systèmes fiscaux (comme en Suède, pays où la taxe carbone est la plus élevée au monde) réorientés en faveur d’un meilleur usage du capital naturel.

Michel Moreaux (MM) de Toulouse School of Economics est particulièrement connu pour ses recherches sur les ressources naturelles (voir par exemple, Chakravorty U., Moreaux M. et M. Tidball, 2008, *Ordering the extraction of polluting nonrenewable resources, American Economic Review*). Son exposé vise à décrire les grandes tendances dans le domaine énergétique. MM se concentre sur les énergies fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon), qui représentent près de 90% de l’énergie mondiale. Il discute du concept de réserves « prouvées », dont on sait qu’elles augmentent régulièrement. MM discute enfin de la problématique de la population, observant que l’Inde et la plupart des pays d’Afrique ont des taux d’utilisation d’énergie assez

faibles. Or, puisque ces pays en grande croissance démographique sont amenés à se développer économiquement, MM suggère qu'il y a peu de raison d'être optimiste sur la réduction à venir des émissions de gaz à effet de serre.

Gilles Rotillon (GR) est bien connu pour ces travaux précurseurs sur le développement durable (par exemple, Rotillon G., 2008, *Faut-il Croire au Développement Durable ?*). GR commence par rappeler que nous ne sommes pas sur une trajectoire de développement durable. Il insiste sur l'importance d'intégrer dans la notion de développement durable non seulement les dimensions économiques et environnementales, mais aussi sanitaires et sociales. Il discute ensuite du rôle des économistes, qui peuvent aider à clarifier les arbitrages. Il conclut en évoquant certaines limites des recherches en économie, en discutant notamment l'hypothèse de l'agent représentatif, d'horizon infini et de modèle avec un seul secteur de production.

Quelques réactions

L'animateur François Salanié conclut la table ronde en soulignant la densité, mais aussi le pessimisme des présentations. Et nous rappelle, peut-être pour finir sur une note positive, qu'on connaît la solution au problème de changement climatique : il « suffit » de fixer à l'échelle mondiale un prix du carbone. Comme l'animateur, j'ai aussi été frappé par le pessimisme des présentations, les intervenants plaidant toujours pour plus d'efforts en faveur de l'environnement. Notons que ceci n'est pas compatible avec certaines données empiriques (voir par exemple C. Sunstein, 2001 *Risk and Reason*), indiquant qu'on investit trop dans la prévention des risques environnementaux par rapport à d'autres risques (comme les risques au travail, ou dans les transports).

Une autre remarque concerne le sujet principal des présentations : le changement climatique (à noter la grande photo de pingouins sur la banquise derrière les intervenants...). Il faut dire que l'économie de l'environnement a été bouleversée dans les années 90 par l'arrivée sur la scène du problème climatique, la plus grande externalité de tous les temps selon Nick Stern. Les organisateurs ont d'ailleurs invité un climatologue (Hervé le Treut) pour ouvrir la conférence. La liste des articles sur le programme de la FAERE indique qu'environ 1/3 de la centaine de papiers présentés concernent le changement climatique. Ainsi, le climat est le sujet principal de l'économie de l'environnement en France.

Cette observation renvoie à l'intérêt des décideurs politiques pour le problème du climat. Le Grenelle de l'environnement en 2007 a presque uniquement traité de ce problème. On pourrait juger cela étonnant quand on sait que la France est un acteur mineur avec seulement 1% des émissions mondiales. Ainsi, les bénéfices de la prévention du dommage climatique sont proches de zéro. De plus, ils sont mondiaux, incertains et lointains dans le futur. Pourquoi les décideurs français semblent-ils autant concernés par ce problème ? On évoque souvent le caractère symbolique de la position française face au climat. Cet argument me paraît peu convaincant, notamment au vu de l'échec des négociations climatiques ; mais on comprend alors l'enjeu de la conférence à venir Paris Climat 2015 (COP21). Cet argument pose aussi question quand on fait la liste de tous les autres problèmes environnementaux dont il faudrait s'occuper, et dont certains font aujourd'hui des milliers de victimes en France (comme celui de la pollution locale de l'air).

Ces dernières remarques renvoient à l'économie politique de la régulation environnementale. Ce point fondamental a été finalement assez peu abordé par nos cinq intervenants, développant plutôt un discours normatif sur ces grands défis environnementaux. Cela n'a pas échappé aux participants à cette table ronde stimulante. Leurs questions portaient principalement sur des considérations politiques relatives aux grands enjeux environnementaux.